BULLETIN OECUMENIQUE

NUMERO 1/JANVIER 1986

PARAIT 8 FOIS PAR AN

?interrogation

C'EST TOUT!

Avec le groupe GVOM, nous avons demandé à toute une série d'organismes non-gouvernementaux, de nous aider financièrement, dans la mesure de leur moyens, à boucler l'année 1985.

Nous avons eu diverses réponses : "Nous sommes aussi coincés!", "Donnez-nous plus d'informations", "Nous ne pouvons pas pour le moment, mais voyez avec X"...

Certains, nous ont demandé pourquoi, alors que nous ne tournions pas bien, nous avions des postes à notre budget sous la rubrique "AIDE A D'AUTRES GROUPEMENTS". Comment justifiions-nous ces dons alors que nous demandions de l'argent ?

J'ai justifié tant bien que mal (pour ne pas louper le don éventuel...) mais ça m'a poursuivi.

Mais enfin! Pourquoi ne pas donner alors que nous avons de la peine... n'est-ce pas ça le partage ?

Donner si j'ai trop, ce dont je n'ai vraiment pas besoin...

Partager mon nécessaire... Partager nos nécessaires, c'est cela qu'il faut vivre, qui fait vivre.

En fait, je n'ai rien à justifier mais à signaler que c'est une manière de vivre, c'est tout. C'EST TOUT!

Gilbert Zbären

SOUCIS

Les hommes et femmes d'aujourd'hui n'ont pas de souci à se faire pour trouver des raisons de se faire du souci. Que ce soit sur le plan personnel, général, religieux ou politique, le monde est ainsi fait que les problèmes que l'on résout se font vite oublier par les suivants qui attendent derrière la porte.

Après avoir vécu des soucis d'une grande variété au niveau personnel (santé, argent, famille, etc) et d'ordre général (émigration, adaptation, etc) j'ai mis au point un système, plutôt "une manière" de vivre le souci sans trop de dégât Pensant que cela peut être utile à d'autres je vous la confie :

- Quand le "souci" vous tombe sur la tête il fait mal, c'est normal ! Le première réaction c'est l'indignation : "Pourquoi moi ? ... Qu'ai-je fais pour mériter cela ?" Ce moment de pitié, inévitable certainement, doit être évacué rapidement, car il nous ramollit salement, et pourrait faire obstacle à une saine gestion du souci. Il faut donc passer très vite à la phase suivante.

- La deuxième phase est consacrée en règle générale à la réaction colérique : "Pourquoi moi ?! ... Qu'ai-je fait pour mériter cela ?! " C'est presque pareil, mais là on se défoule. Cette deuxième phase peut se résorber par une activité physique (Jésus expulse les marchands du temple, la ménagère fait des "à fond").

- La troisième phase : plus calmement on réfléchit et on trie. Très important le tri, essentiel même. Car il y a trois sortes de soucis : ceux qu'il faut minimiser, ceux qu'on peut régler, et les autres dont la solution de dépend pas de nous.

- La quatrième phase : on oublie ceux qui doivent être oubliés (mesquineries, jalousies, cancans, etc). On essaie de régler les autres, en parlant avec des amis (c'est étonnant ce que nos problèmes sont pareils!). On prie pour demander un bon discernement, et... on fait confiance à la vie, aux autres et à Dieu.
  Et pour les autres soucis, ceux qu'il ne nous est pas possible de résoudre tout seuls, il vaut mieux, encore et toujours, les partager. Mais, surtout, il ne faut pas que ces soucis nous cachent la beauté de la vie, les trésors de l'amitié. Gardons ces soucis, puisqu'on n'y peut rien, mais gardons-les aussi à "leur place", sans leur laisser envahir le reste de notre âme.

Vivre ses soucis honnêtement, peut être source de grandes joies :

- par une remise en question personnelle
- par l' apprentissage de la confiance
- par la naissance de forces nouvelles qui nous sont données
- et par la découverte du partage fraternel.

C'est tout ce que j'ai découvert moi-même dernièrement. Je remercie ceux qui m'ont écrit, ou appelé pour m'encourager... Mon dernier article sur "les nettoyages d'automne" leur ayant semblé un tantinet dépressif! Merci à tous ces frères et soeurs connus et inconnus qui ont voulu me remonter le moral.

PS : maintenant ça va mieux

Régina Mustieles

IL Y A PLEIN DE CHOSES

Cette fois rien de particulier ne m'a fait "tilt"
pour l'écrire dans un élan.
Il me semble que je m'étais dit : de cela il faudra parler...
Mais plus rien.
(Si les lecteurs pouvaient de temps en temps envoyer un texte)
Pourtant il y a plein de choses...

Il y a bien cet homme qui avait l'air de "traîner" sur le quai de la gare, des gens de l'association Quart-Monde de Renens l'ont invité, ils allaient à leur fête du 31 décembre...
"Je pensais pas que je passerais un 31 aussi fantastique, car ces dernières années..."

Il y a bien ces deux fois 10'000.- arrivé à GVOM, un anonyme et un organisme genevois, alors que nous nous rongions les ongles devant un trou de 38'000.-

Il y a bien ce petit garçon qui sentant qu'il allait mourir a dit à sa petite copine malade du coeur :
"Tu prendras mon coeur quand je serai mort"
... Elle vit maintenant avec la greffe du coeur de ce petit garçon.

Il y a bien ces refuges, ces manifs, ces démarches, pour que l'"ON" ne touche pas trop facilement "à nos potes"

Il y a plein de choses qui font lever le soleil.

Gilbert Zbären

LA MUSIQUE POUR L'ESPÉRANCE

Quelques jours avant Noël, Miguel Angel Estrella joue, avec Hugues Reiner et ses amis, le Concerto pour piano en ré majeur, *de Haydn, dans un Théâtre des Champs-Elysées débordant d'une foule cordiale. Le concert célèbre le Prix 1985 des droits de l'homme, remis par* la Croix *à un médecin, Jean-Marc Clément, qui consacre sa vie, sur le terrain, à l'organisation d'un service de santé dans le Sahel sénégalais. Gilet noir indien sur une chemise blanche, visage souriant et doux, embué de rêve, il arrive en tenant la main du jeune chef d'orchestre et plonge dans la musique. Le jeu est pétillant et sensible, le phrasé très pur, ombré de profondeur, et, dans le final, une joie irrésistible fuse sous ses doigts, tandis que ses pieds voltigent et dansent.* « C'est une musique pour Noël, tu ne crois pas ? » *Bien sûr, et à l'image de cet homme pour qui musique = espérance. Le lendemain, je me retrouve chez lui, sur la butte Montmartre. L'appartement est sens dessus dessous ; il part le soir même pour l'Argentine :* « Pour la première fois depuis longtemps, tous les Estrella seront réunis. » *Il a parlé de ce qui lui tient le plus à cœur, cette croisade pacifique aux moyens pauvres, aux objectifs si riches, Musique-Espérance. – J. L.*

L'IDÉE est déjà vieille. Quand j'étais prisonnier politique en Uruguay, fin 1977, j'avais beaucoup d'espoir. Jamais, sauf, quelques minutes, je n'ai pensé à la mort. J'étais habité par la pensée que l'amour allait être plus fort que la haine; et je me demandais comment faire, quand je serais libéré, pour que la musique joue un rôle pour les droits de l'homme. Contre la torture, contre la faim, contre le racisme ? Non, j'ai eu soudain une lumière : pour l'espérance.

Après deux ans et quelque, quand j'ai quitté la prison, j'ai témoigné de mon expérience, et puis j'ai cherché à concrétiser mon désir : aider les organisations internationales, mais aussi manifester une solidarité au quotidien, avec les jeunes artistes, les jeunes compositeurs, le public des régions défavorisées qui sont à l'écart de cette connaissance, de cette merveille de l'esprit humain qu'est la musique.

Il a fallu du temps pour aboutir : mes idées semblaient floues, le champ trop vaste (sauf à des militants tels que Perez Esquivel, Saddrudin Aga Khan ou don Helder Camara, qui ont tout de suite compris), mais enfin, le 10 décembre 1982, Musique-Espérance est née, à la fois au Mexique, en France et en Suisse, avant de s'étendre en Europe et en Amérique.

Nous avons commencé, avec les artistes qui m'entourent, par une action de soutien à des pays très différents; avant les concerts que nous donnons en France au profit des organisations des droits de l'homme dans ces pays, nous faisons toujours une réunion d'information du public sur leurs problèmes particuliers. Ce furent d'abord l'Argentine, la Pologne et l'Afrique du Sud; le programme actuel concerne le Guatemala, les Philippines et la Tchécoslovaquie.

Mais le contact direct avec les gens est aussi important. Ce sont les concerts-entretiens que nous avons un peu partout, dans les maisons de la culture, les paroisses, les prisons, les hôpitaux, les écoles. Il s'agit d'ouvrir un dialogue avec le public, comme tu l'as vu en Lozère l'année dernière (*le Monde* du 27 mars 1984), de débloquer quelque chose dans le regard, de rendre perceptible la beauté du son, de dégager une image à travers la phrase musicale. Dans 99 % des cas, on arrive à obtenir un contact fantastique.

Ainsi aux Baumettes, la prison de Marseille. Jamais on n'y avait donné de concerts. Les prisonniers m'ont accueilli avec une grande méfiance : « *Qui t'envoie ? C'est Mitterrand ? Badinter ? – Non personne, je viens en frère. – Personne ne peut entrer ici sans pouvoir. – Je n'ai pas de pouvoir, seulement une force qui s'appelle Musique-Espérance, mais ce n'est pas une force politique.* » Difficile d'engager le dialogue. Alors, j'ai fait appel à une *Allemande* de Bach, que j'ai jouée au milieu d'un bruit atroce : « *Est-ce que ça vous a plu ?* Ils m'ont répondu par les grossièretés les plus ignobles.

Je l'ai jouée une deuxième fois, une troisième : « *Ecoutez comme c'est beau. Est-ce que cela vous suggère une image ?* » Peu à peu, j'ai senti une certaine connivence. A la fin, un type m'a dit : « *J'ai une image : j'étais en Suisse, j'avais un lac devant moi ; je n'oublierai jamais la couleur de cette eau.* »

Et puis, un autre, un homme d'une laideur incroyable, m'a interpellé : « *Il pleut, frère.* » J'ai cru que c'était un fou. Mais il a



insisté : « *Si, il pleut. Je suis du Sénégal. Tout à coup, quand tu as joué pour la troisième fois, j'étais dans mon village, et je voyais que ta main gauche allait chercher les affaires qui étaient sous la pluie pour les mettre à l'abri, et ta main gauche est devenue moi qui allais chercher les affaires.* »

Ce qui est très fort, c'est que, sur ma partition, restée dans ma serviette, j'avais écrit en espagnol : « *L'eau qui coule.* » Je le leur ai montré. Depuis, il s'est créé une histoire d'amour avec les Baumettes. Nous y avons donné quinze concerts en un an et demi. Une fois, je suis resté sept heures...

J'aurais encore bien des histoires merveilleuses à te raconter, dans les genres les plus divers. Comme ces enfants de six-sept ans qui ont organisé eux-mêmes des concerts chez leurs parents, ont invité leurs amis en leur disant : « *Nous voulons travailler pour cet évangile d'aujourd'hui, les droits de l'homme. Vous aurez à bouffer, mais vous devez être très généreux, car c'est pour des enfants qui sont dans la misère.* » Et ils ont défilé pour la Fête de la musique avec des pancartes de Musique-Espérance !

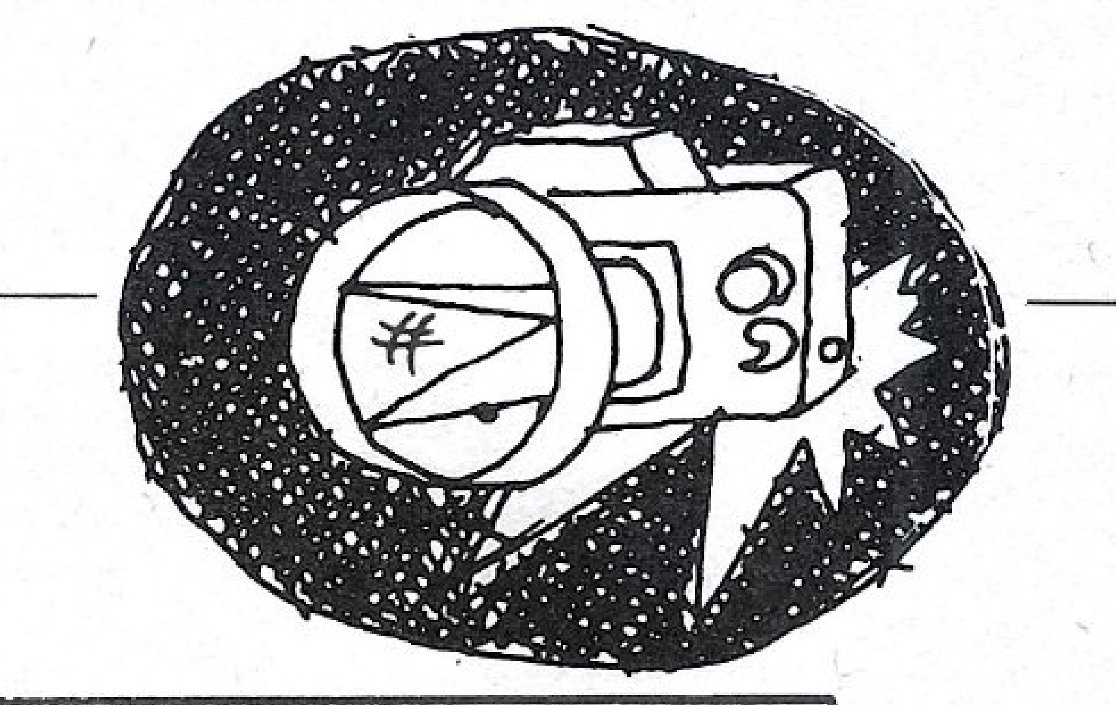
Il faut travailler sur tous les plans à la fois, dans la profession musicale, par exemple, où je voudrais lutter contre l'esprit de compétition, le vedettariat, l'individualisme, la sécheresse du cœur. Nous allons aider les jeunes artistes en leur trouvant de nombreux concerts, pour leur permettre de se familiariser avec la scène et leur apprendre à communiquer avec le public, par la musique et la parole. Nous les choisirons en essayant, par une méthode très neuve, d'éviter la brutalité agressive des concours, afin que chacun en retire un bienfait au lieu de se heurter à un mur de silence ou de triomphe comme un gladiateur.

La lecture que nous faisons des droits de l'homme est vaste. Elle passe par une démystification de la musique classique, offerte personnellement et fraternellement à tous. Les paysans de la Lozère sont maintenant des mélomanes enthousiastes. Des gens complètement éloignés de la musique se sentent tout à coup acteurs, partie prenante de l'art, et cela m'emballe toujours davantage.

Je sens, dans Musique-Espérance, une passion et une force qui me viennent de tous les coins du monde. Sais-tu qu'en 1987, l'Année de la paix, grâce au Conseil de l'Europe, nous allons donner une centaine de concerts dans les métropoles des différents pays ? Messiaen, Dutilleux et Landowski vont signer une lettre aux grands de la musique pour leur demander de consacrer une soirée ou deux au profit des droits de l'homme. et après-demain, en Argentine, Musique-Espérance organise une grande fête où l'on attend quinze mille personnes !

Propos recueillis par
JACQUES LONCHAMPT

★ Musique-Espérance, 50, rue Liancourt, 75014 Paris. Tél. : 43-22-69-84. Rappelons le livre d'entretiens avec Jean Lacouture, sous le même titre, *Musique pour l'espérance*, où Estrella raconte notamment ses années de prison et sa libération. (Editions Cana, 308 p., 72 F.)



CHILI

Mgr Fresno : pas de messe de Noël pour le général Pinochet

Santiago *(AFP)*. – L'archevêque de Santiago, le cardinal Juan Francisco Fresno, a annoncé, samedi 21 décembre, qu'il avait décliné une invitation du président Pinochet à venir célébrer une messe au palais présidentiel de la Moneda. Le cardinal a indiqué, au cours d'un office, qu'il ne célébrerait qu'une seule messe au cours de la nuit de Noël à la cathédrale métropolitaine de Santiago. Les propos de Mgr Fresno ont été applaudis par une partie de l'assistance.

D'autre part, le gouvernement chilien a rejeté à la fin de la semaine dernière l'« accord national » pour une transition démocratique, adopté en août dernier par les dirigeants de onze formations politiques d'opposition. Ce document, élaboré en coopération avec l'Eglise, avait reçu le soutien de Mgr Fresno.

"Le Monde" 24.12.85

TIERS MONDE

L'expérience du hasard

"Domaine public" 12.12.85

Passionnant numéro de «Vers un développement solidaire» (n° 81, novembre 1985), trimestriel de la Déclaration de Berne, sur le tiers monde et l'école (adresse utile: case postale 81, 1000 Lausanne 9). Trois expériences conduites par des enseignants et des élèves et qui laisseront certainement des traces plus durables que tous les discours et toutes les images-chocs habituels.

A Genève, 35 élèves d'une école primaire ont vécu concrètement l'injustice et la faim durant une journée. Les deux classes se sont retrouvées sur un terrain vague. Tirés au hasard, un quart de l'effectif a représenté le camp des «riches», les trois autres quarts celui des «pauvres». Les pique-niques de chaque enfant, mis en commun, ont été redistribués aux deux camps selon la clé de répartition qui prévaut effectivement dans les rapports entre le tiers monde et le monde développé. Cris et grincements de dents chez les «défavorisés», tentative d'arracher de force la nourriture aux «nantis». Et en définitive une prise de conscience très concrète qui, après trois mois de travail suivi en classe, s'exprime par une perception toute différente de ce que sont les droits fondamentaux de l'enfant:

avant	*après*
- regarder la TV le soir	- avoir un abri
- se coucher quand on veut	- être aimé de ses parents
- jouer après l'école	- ne pas être battu
- ne pas être obligé d'aller en colonie	- être vêtu convenablement

A Genève encore, une quinzaine sur la faim organisée au départ par quelques enseignants et une dizaine d'élèves du collège de Saussure: exposition, films, témoignages, table ronde, spectacle de variétés, intégration du problème de la faim dans différents cours. Et l'action se poursuit par un soutien à une coopérative agricole de l'Amazonie péruvienne.

Enfin, l'étonnante expérience d'une classe de primaire supérieure de Préverenges qui a vécu, trois semaines durant, dans une petite ville de Burkina Fasso.

FINLANDE

Panique après une émission sur la guerre nucléaire

Helsinki. – Des appels terrifiés ont submergé les standards téléphoniques de la Compagnie de la radio finlandaise et des centres d'alerte du pays après la diffusion, dimanche 29 décembre, d'une pièce radiophonique sur le thème d'une future guerre nucléaire entre superpuissances. La pièce, intitulée *la Prochaine Guerre,* de Jan Hartman, faisait état de retombées radioactives sur la Finlande. Elle donnait d'horribles nouvelles de la ville de Hambourg, en RFA, plongée dans la mer sous l'effet des bombes. Elle décrivait les ravages produits par les armes nucléaires en Union soviétique, aux Etats-Unis et ailleurs.

Le personnel des hôpitaux a eu fort à faire pour convaincre les patients qu'une troisième guerre mondiale n'avait pas éclaté. La directrice des programmes théâtraux de la radio, Mme Mirjam Polkunen, a exprimé ses regrets d'avoir diffusé la pièce. Soulignant que des avertissements avaient été émis avant, pendant et après la diffusion pour faire savoir que la pièce était une fiction, elle a ajouté : *« Il était difficile d'imaginer que quelqu'un pourrait vous croire quand vous lui diriez que Paris était en ruine. »* – *(AFP.)*

"Le Monde" 1er janvier 86

Accueil de réfugiés

Un exemple

Entre le 20 janvier et le début de mars prochain, le canton de Thurgovie accueillera 40 demandeurs d'asile qui ont présenté leur requête à Bâle. L'opération sera renouvelée au mois d'août, ont annoncé jeudi les autorités de Bâle-Ville. Celles-ci se réjouissent de «cet acte de vraie solidarité» dont elles espèrent qu'il ne tardera pas à faire école dans toute la Suisse.

(ATS)

"Le Courrier" 10 janvier 86

Réfugiés

Le serment de l'évêque

Dans le dernier numéro d'«Evangile et Mission», l'hebdomadaire officiel du diocèse, Mgr Mamie précise et confirme sa position sur les requérants d'asile et les prêtres qui ont ouvert leurs églises aux candidats menacés d'expulsion. Il déclare à ce sujet:

«Puisque certains parlementaires fédéraux et certains représentants de plusieurs cantons suisses n'ont pas voulu accorder ce que le Conseil fédéral demandait, nous ne pouvions qu'approuver ceux qui, en conscience, ne pouvaient pas accepter des mesures qui paraissaient trop peu humaines.

»Que ceux qui nous ont écrit pour nous dire leur désaccord avec nous sachent bien qu'au jour de notre ordination à l'épiscopat nous avons fait le serment «d'accueillir les étrangers». Nous voulons tenir nos promesses et nous souhaitons qu'on nous aide, comme nous voulons continuer de préférer les pauvres d'ici et d'ailleurs.» Lib

"La Liberté" 21 décembre 1985

Un appel de Lech Walesa pour la libération des prisonniers politiques

Varsovie *(AFP).* – Le prix Nobel de la paix Lech Walesa a appelé, le jeudi 9 janvier, les Polonais à se mobiliser pour obtenir la libération des quelque deux cent soixante prisonniers politiques actuellement incarcérés, selon lui, en Pologne.

Dans cet appel lancé depuis Gdansk, le président de Solidarité affirme que « *la libération des prisonniers politiques doit être une revendication fondamentale de la population et la condition préalable pour la reprise d'un dialogue entre les autorités et la société* ». « *Les amnisties et les gestes de clémence,* ajoute-t-il, *n'ont pas changé grand-chose et il y a actuellement deux cent soixante militants syndicaux et politiques incarcérés* » en Pologne. Les autorités affirment, quant à elles, que ce nombre ne dépasse pas cent quatre-vingt-trois.

Lech Walesa dénonce ensuite « *la répression accrue dans les pénitenciers polonais* », où, dit-il, « *les prisonniers politiques, victimes de brutalités fréquentes, sont obligés de recourir à des forces extrêmes de protestation, comme les grèves de la faim* ».

Au-delà de l'obtention d'un « *statut spécifique pour les prisonniers politiques* », il faut, pour le président de Solidarité, que « *la société polonaise et l'opinion internationale exercent une pression sur les autorités* » pour les amener à libérer tous les prisonniers politiques. Il appelle « *les travailleurs des entreprises, les communautés paroissiales et les associations de quartier à venir en aide financièrement et moralement aux prisonniers et à leurs familles* ».

"Le Monde"

11 janvier 86

Lettre à un ami non chrétien

Tu es depuis peu à FSF et tu t'étonnes, toi qui n'es pas chrétien, de rencontrer des chrétiens timides dans l'affirmation de leur foi, excessifs dans leur peur de ne pas imposer leurs idées.

A la façon dont elle me trotte par la tête, je pense que tu as soulevé une bonne question. Et j'aimerais tenter de répondre dans le cadre - limité - de cette page. Dans le sens où je l'entends, le mot "chrétien" est le plus beau que je connaisse. Eclatant de la liberté de Jésus de Nazareth que rien ni personne n'a jamais pu asservir. Cet homme qui a su aller à la rencontre de tous - particulièrement des plus pauvres - sans aucun de ces réflexes de défense qui, si souvent, paralysent nos relations.

Seulement voilà, comment être sûr que c'est cela que le mot "chrétien" évoque pour toi ? C'est qu'en 2000 ans, il s'en est passé des choses! La croix, torture infligée au dissident aux portes de la ville (Hébreux 13:12), est devenue décoration du trône de l'empereur... En Suisse, elle se trouve sur notre drapeau et dans les enseignes de nos grandes banques. Nos discours de 1er août ne manquent pas non plus de références à Dieu. Mais tout cela n'a avec l'Evangile qu'une très lointaine parenté. La même distance qu'entre une pierre ponce et de la lave en fusion...

De plus, au nom de Celui qui a interdit de juger et qui a passé beaucoup de son temps avec des "déviants", on s'est souvent montré intolérant. Le décret qui, dans l'Eglise catholique, reconnaît à chacun la liberté de conscience quelles que soient ses convictions ne date que d'une vingtaine d'années.

Certes, la belle flamme de l'Evangile n'a cessé de briller et le Christ, à chaque époque, a p u compter sur des témoins lumineux. Ceci dit, il faut reconnaître que certains mots ont été malmenés au cours des siècles et, qu'avant de les employer, il faut quelques explications. Cela vaut particulièrement pour les mots de la foi.

J'ajoute une autre raison qui tient à la nature même de la foi. S'il s'agissait d'une série d'idées, aucun problème d'en parler, pas plus que je n'ai de peine à dire mon point de vue sur le développement ou sur la paix. Mais ce n'est justement pas cela. C'est de l'ordre de la présence, de l'ordre de la quête intérieure, silencieuse, mystérieuse toujours. Pour le dire avec les mots de St Paul -la foi c'est cet Esprit de Jésus dans le coeur du croyant qui lui permet de dire à Dieu : "Papa" ou "Abba", ce qui veut dire la même chose (Galates 4:6). Tu comprendras que le ton, pour parler de choses si profondes, est celui de la confidence. Des gens placardent sur la vitre de leur voiture : "Jésus t'aime ". Excuse-moi de ne pas être de ceux-là.

Voilà ce que je tenais à te dire. Cela ne justifie pas les timidités, et ton interpellation demeure, mais peut-être cela te permet de mieux comprendre. Tant mieux si nos rencontres et stages peuvent être autant d'espaces où l'on tente d'échanger ce qui fait l'essentiel de chacun de nous. Ce sera notre meilleure préparation à rencontrer des personnes d'autres cultures et à partager leur essentiel.

André FOL

ABOLIR LA TORTURE

"LE TERME -TORTURE- DÉSIGNE TOUT ACTE PAR LEQUEL UNE DOULEUR OU DES SOUFFRANCES AIGÜES, PHYSIQUES OU MENTALES, SONT DÉLIBÉRÉMENT INFLIGÉES À UNE PERSONNE PAR DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE OU À LEUR INSTIGATION, AUX FINS NOTAMMENT D'OBTENIR D'ELLE OU D'UN TIERS DES RENSEIGNEMENTS OU DES AVEUX, DE LA PUNIR D'UN ACTE QU'ELLE A COMMIS OU QU'ELLE EST SOUPÇONNÉE D'AVOIR COMMIS, OU DE L'INTIMIDER OU D'INTIMIDER D'AUTRES PERSONNES."

(Définition extraite du Projet de convention contre la torture, actuellement en discussion à la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU.)

Aujourd'hui près de 70% des pays du globe pratiquent la torture, selon les statistiques d'Amnesty International; et cela quel que soit le régime politique ou économique : la torture est devenue une méthode habituelle de gouvernement pour maintenir toute une population dans la terreur. Rien de nouveau sous le soleil : on torturait les esclaves dans l'Antiquité; les premier chrétiens; les "hérétiques" au Moyen-Age; les Juifs, les opposants sous le nazisme et le stalinisme... Malgré la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme adoptée par les Nations Unies le 10 décembre 1948, la torture renaît dès 1950 dans les démocraties populaires, puis en Algérie, en Corée, au Viet-Nam, en Amérique Latine, etc....

Mais aujourd'hui elle est cachée, elle échappe à toute loi écrite, elle se banalise; dans nos pays on a même peine à y croire : c'est pourquoi il faut faire connaître ce fléau, en démonter le mécanisme pour mieux lutter contre lui. Il faut savoir que le tortionnaire n'est pas nécessairement un monstrueux sadique, mais le plus souvent un homme qui a été embrigadé très jeune, endurci, habitué à obéir; on lui a inculqué le mépris de ceux qui pensent différemment de l'idéologie dominante : il les considère comme des sous-humains. Il peut rentrer dans sa famille le soir après avoir torturé au nom du credo marxiste, du dogme de la sécurité nationale ou des valeurs chrétiennes : en Amérique latine il y a parfois un crucifix sur le mur de la salle de torture. Connaître ce fléau c'est savoir que nul pays n'en est à l'abri et que l'on passe insensiblement du passage à tabac à la torture systématique : j'ai entendu un Anglais dire des terroristes irlandais "une bonne râclée, après tout, étant donné ce qu'ils ont fait, pourquoi pas ?" mais si l'on met le doigt dans l'engrenage, où s'arrêtera-t-on ?

Aujourd'hui la science se met au service de la torture. "Il ne faut pas tuer le torturé" qui ainsi ne pourrait plus révéler ou avouer. C'est pourquoi dans plusieurs pays des médecins assistent aux interrogatoires où l'on emploie la torture, afin de prévoir le seuil de résistance de la victime et de prévenir ainsi la mort. "La torture doit laisser le moins de traces possible" afin de rendre difficile toute preuve. Ainsi la torture psychique est-elle celle de l'avenir. Les recherches sur l'isolement sensoriel ont été utilisées pour "briser" une personne en six jours par une détérioration complète de ses facultés mentales, souvent d'une manière irrémédiable. L'utilisation de la science dans l'emploi de la torture est accom-

pagnée
- d'un enseignement de ces méthodes : on a créé des écoles de torture, on échange techniciens et techniques entre pays concernés
- d'un commerce d'instruments de torture. "Des hommes, des femmes souffrent torture " (on torture aussi les enfants sous les yeux de leurs parents).

"C'est assez pour que chacun sente fuir sa dignité d'homme. Sans doute il y a ceux qui administrent ces tourments inhumains et ceux qui en fournissent scientifiquement la technique et ceux aussi qui en justifient la pratique. Mais il y a ceux-là, innombrables et dont je suis sans doute en certaines heures, qui voudraient ne pas savoir et qui laissent aller" (Pasteur Henri Roser).

Il est possible d'agir

Née en 1961 en Angleterre et fondée en France en 1971, Amnesty International* se veut rigoureusement apolitique et non-confessionnelle. En 1972 AI lance sa "campagne pour l'aboliton de la torture" appelant toutes les familles spirituelles à s'associer à son action. Dans le même temps le pasteur Tulio Vinay, fondateur de la communauté chrétienne de l'Agapè en Sicile expose les atrocités qu'il a vues pratiquer en Asie du Sud-Est. Bouleversées par ces appels convergents, Hélène Engel et Edith du Tertre, toutes deux filles de pasteurs fondent en 1974 l'ACAT (Action des Chrétiens pour l'Abolition de la torture). L'ACAT se donne comme objectif d'éveiller les Eglises à la réalité de la torture : que tous les chrétiens réalisent qu'ils sont les disciples d'un torturé. "Nul ne sera soumis à la torture ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants". Le but ultime de l'ACAT est de faire respecter partout cet article de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, en luttant pour que la torture soit abolie partout où elle est encore pratiquée. Aujourd'hui l'ACAT compte plus de 13'000 membres de tous âges et de tous milieux, de toutes confessions chrétiennes et de tous horizons politiques. En dehors de la France, l'ACAT existe en Suisse, en Italie, en Allemagne et aux Etats-Unis. AI et ACAT sont deux associations indépendantes. Leur objectif n'est pas exactement le même. Celui d'AI est triple : défense de tous les prisonniers d'opinion, abolition de la torture et de la peine de mort.
L'ACAT se bat pour tous ceux qui subissent la torture et les exécutions capitales quel que soit le motif invoqué par les tortionnaires. Elle utilise pour son action les informations que AI lui communique, elle dispose d'autres sources de renseignements (notamment un Institut spécialisé pour les pays communistes lui transmet directement des nouvelles issues de chrétiens engagés dans les pays qui torturent); mais la plupart des noms de prisonniers pour lesquels l'ACAT intervient lui sont fournit par AI.



dessin de Plantu.

L'ACAT : un engagement possible...

1) L'intuition de base :

la torture avilit le tortionnaire et détruit la personnalité du torturé. Elle est incompatible avec le message évangélique. En tant que chrétiens nous croyons que nous avons tous été créés à l'image de Dieu et que nous avons tous la même dignité. Nous voyons dans chaque torturé le Christ lui-même, torturé et crucifié. Nous proclamons sa

résurrection et donc la libération de toute servitude, y compris d'un fléau qui peut nous paraître impossible à abolir (on est bien venu à bout de l'esclavage!). Enfin nos Eglises dans le passé ont toléré ou même pratiqué la torture. Aussi devons-nous être particulièrement attentifs aux régimes politiques qui prétendent défendre une soi-disant "civilisation chrétienne" : notre action en tant que chrétiens engagés et responsables d'Eglises aura d'autant plus de poids!

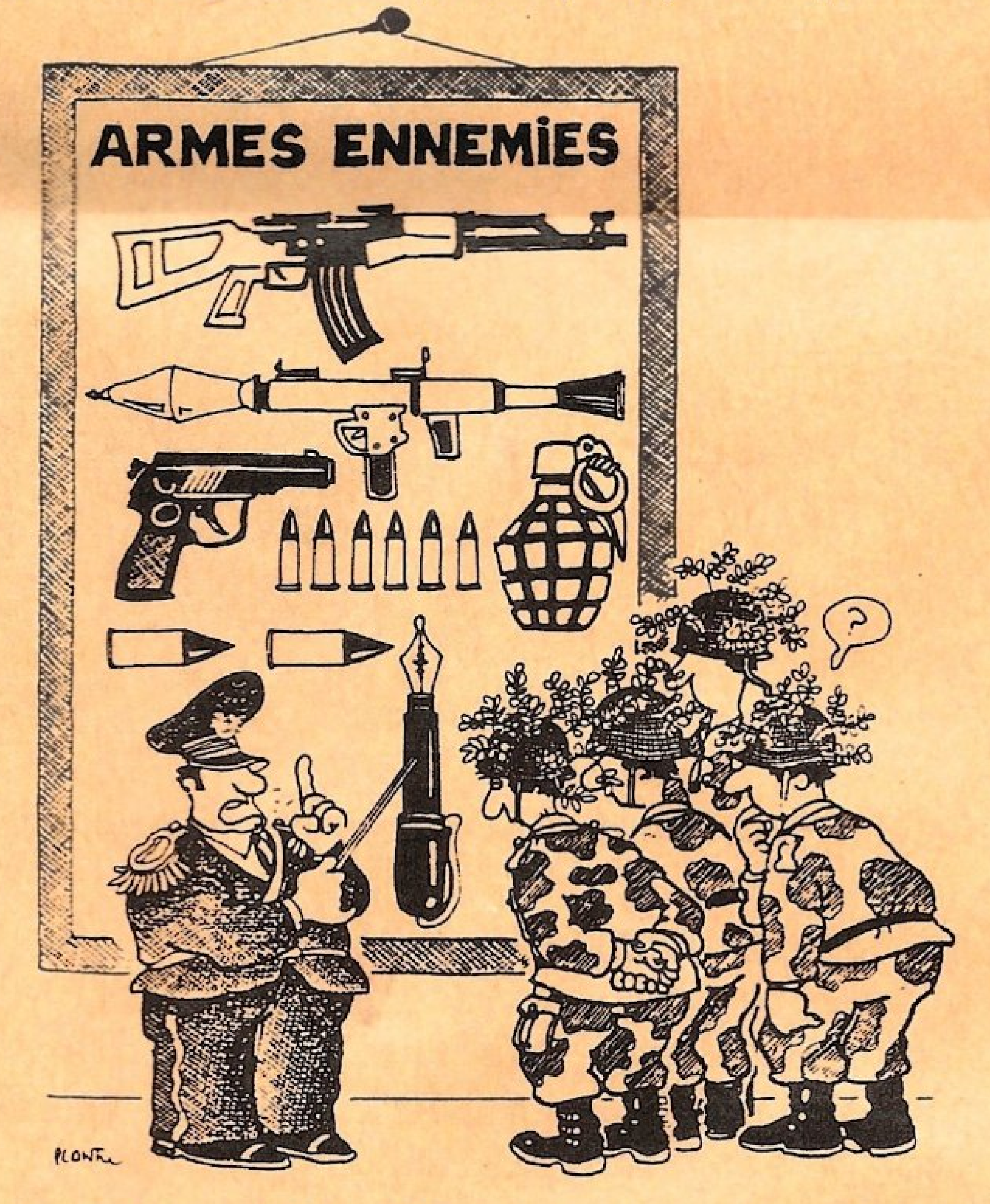
2) les moyens :

la prière d'intercession : lire les informations ACAT sur les cas de torture est déjà une forme de prière; nommer les personnes torturées dans la prière personnelle ou communautaire, c'est apporter ensemble à Dieu toute cette souffrance. Prier aussi pour les tortionnaires c'est prier pour notre humanité telle qu'elle est, pour que disparaisse la violence en chacun de nous, c'est reconnaître qu'il n'y a pas les bons et les méchants et que notre silence, notre inaction ne sont pas glorieux!
De la prière naît l'action : concrètement chaque membre de l'ACAT + reçoit deux lettres déjà polycopiées, concernant un(e) prisonnier(ère) ou plusieurs de deux pays différents. Il s'agit de les signer (individuellement ou en groupe) en indiquant son adresse et en mentionnant que le double de la lettre est envoyé à l'Ambassade en Suisse des pays en question (avec une petite lettre d'accompagnement pour l'Ambassadeur). Cela coûte... le prix des timbres et 20 minutes par semaine. En tant que membre de l'ACAT depuis cinq ans, je peux dire que le plus dur est de... durer : à l'enthousiasme des débuts doit se joindre la persévérance, d'où la nécessité d'être en relation avec un groupe ACAT ou d'autres membres pour ne pas perdre courage!

3) les résultats :

ils ne sont pas insignifiants; on estime que dans 50% des cas l'action conjuguée en faveur des torturés aboutit à un résultat : amélioration des conditions de détention, soins médicaux ou libération. On s'aperçoit que les gouvernements sont bien plus soucieux de leur image de marque internationale qu'on ne le croit. Aucun ne désire être mis au ban des nations pour violations des Droits de l'Homme. Certains répondent aux lettres par leur Ambassade ou même ont créé un service spécial. Tous les témoignages d'anciens prisonniers concordent : leur vie a changé quand on a commencé à parler d'eux "en dehors"; et surtout, savoir qu'ils n'étaient plus coupés du monde leur a permis de tenir, de ne pas sombrer dans la folie ou dans le désespoir.

En bref... Comment parler de la torture autrement qu'avec la volonté de l'abolir ? S'agit-il de se donner bonne conscience en jetant une goutte d'eau dans l'océan ? D'abord imaginons le prix d'une goutte d'eau pour quelqu'un qui



meurt de soif!! Même si nous n'arrivions à sortir qu'une personne des mains de ses bourreaux, il vaudrait la peine de prendre quelques minutes pour signer une lettre! Et puis il ne s'agit pas d'une affaire de spécialistes en Droits de l'Homme; il s'agit d'une souffrance si atroce que les Eglises ne peuvent pas rester muettes. Sans porter de jugement sur les choix politiques



photo A.F.P.

Quel est le crime de cet enfant cambodgien ? Il a volé de la nourriture à un soldat khmer rouge

des pays concernés, quelle que soit l' étiquette de leur idéologie, c'est la torture en tant que pratique intolérable que nous devons dénoncer. La question n'est donc pas : pourquoi une ACAT à côté d'Amnesty International ? mais plutôt : pourquoi les Eglises du Christ ont-elle attendu AI pour commencer à prendre conscience de leur responsabilité ?
Il n'est jamais trop tard pour bien faire!

Lytta BASSET

ADRESSES

(*) AMNESTY INTERNATIONAL
18, RUE THÉODORE DECK
F-75015 PARIS

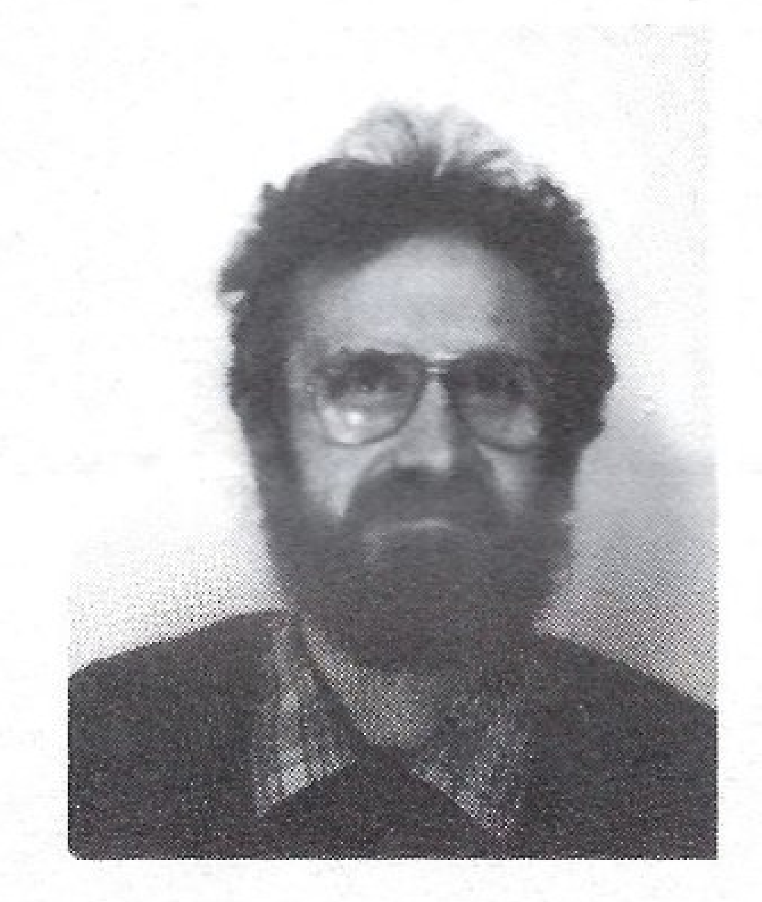
(+) ACAT-SUISSE
CASE POSTALE 21
1212 GRAND-LANCY 1/GE
CCP : 12-39693

Les lecteurs d'INTERROGATION connaissent les signatures de Xavier ARBEX et d'André FOL dans la rubrique régulière de notre journal : "DIEU DANS L'HISTOIRE".
Mais tout le monde ne sait pas que ces deux prêtres de l'Eglise de Genève ont des liens profonds avec FSF.

Xavier, depuis 1980, a été aumônier romand de notre mouvement, participant régulièrement aux réunions du Comité, de l'équipe exécutive et des stages de formation au Bouveret. Il vient de repartir, dans la forêt amazonienne du Pérou, dans le diocèse de PUERTO MALDONADO.

Son adresse : P. Xavier ARBEX
Vicariato Apostolico
Apartado 38
PUERTO MALDONADO / Pérou

Nous l'accompagnons de notre amitié, de notre prière, de notre vive reconnaissance.



André qui depuis longtemps partage les activités du Groupe FSF-Genève, a accepté de prendre la succession de Xavier sur le plan romand. Les évêques de Suisse romande ont confirmé ce choix récemment.

Nous sommes heureux d'accueillir André FOL. Par son rôle d'animateur de la Commission Tiers Monde de l'Eglise catholique (COTMEC), il est particulièrement bien préparé à aider Frères Sans Frontières à rester fidèlement attentif aux sources de l'Evangile, pour un engagement solidaire et libérateur.

il est rentré...

Oliviero RATTI, enseignant du mouvement STM. Après avoir enseigné trois ans à l'Ecole normale de Lavaud en HAÏTI, il était reparti dans ce pays, en février 1983 dans l'équipe de Jean RABEL, dans un travail d'animateur et de conscientisation de la promotion collective de cette paroisse.

Son adresse : 6574 Vira Gambarogno/TI

naissances

* ELISABETH, *le 22 novembre 1985, au foyer de Brigitte et Claudio* CAFFI
4, Cité Chabrol,-F-63000 Clermont-Ferrand

* NATHANAËL, *le 21 décembre 1985, au foyer de Colette et Georges* SIERRO-CHAVAZ
13, rue St-Théodule - 1920 Martigny/CH

* PAULINE, *le 13 janvier 1986,, au foyer de Marie-Juliette et Jean-Pierre* PERSOUD-KAECH, *rue Pierre Aeby 194 - 1700 Fribourg*/CH

... vous souhaite de bien commencer l'Année !



L'évaluation (1)

Source inconnue

* NOUVELLES DU COMITÉ SUISSE - OCTOBRE 85 *

Le Comité suisse constate que son activité est à un tournant.

Il y a des points positifs, mais qui ne peuvent déboucher à eux seuls sur des perspectives optimistes. D'une part, il y a un grand nombre de volontaires dans le programme Sud : trois au T CHAD, un volontaire et une famille au NIGER, une famille au SENEGAL, un au NICARAGUA. D'autre part, des dons augmentent et de nouveaux donateurs arrivent. Mais cette augmentation reste modeste, ne couvrant pas toujours la contribution au bureau de Neuwied. Il s'agit aussi parfois de dons affectés à une action ou à un projet, sans devenir des dons réguliers. Il faut aussi noter que c'est souvent le résultat d'informations provenant fréquemment plus de la lettre-circulaire que de l'activité du Comité suisse, ou alors de groupes de soutien de volontaires pour leur activité.

Il faut donc constater que l'activité du Comité suisse a plus consisté à servir d'antenne au bureau, qu'à avoir une activité propre dans le but d'élargir la base d'un mouvement dans le sens de Quo Vadis.

Le lien avec Neuwied reste prédominant, avec parfois des différences de sensibilité préjudiciables à un bon fonctionnement et aux volontaires. Les liens avec Neuwied se sont resserrés par la présence régulière d'un envoyé de Neuwied et par les contacts de membres du Comité avec le bureau international.

Si on continuait sur cette base, il y aurait une stagnation et un risque d'asphyxie au cas où le nombre de volontaires diminuerait. Il faut donc prendre une option à plus long terme.

Le Comité suisse ne se développera que dans la mesure où ses activités élargiront la base. Que si plus de personnes agissent dans le cadre du Comité et font connaître EIRENE, ses buts, ses activités en Suisse.

Une première prise de conscience a abouti à une volonté d'être plus présent à Unité (groupement des ONG, interlocuteur de la DDA), à Interrogation et dans des contacts réguliers avec les volontaires sur le terrain et leur groupe de soutien.

Il faut aussi constater que le programme Nord est resté à l'écart des préoccupations du Comité suisse. Or, la vitalité d'EIRENE en Allemagne est due en bonne partie à ce programme. D'une part, les volontaires ont tous un groupe de soutien, D'autre part, les volontaires reviennent après dix-huit mois la plupart du temps très motivés et prêts à s'engager dans le mouvement, avec leur groupe de base. C'est un renouveau et une force pour EIRENE. Le fait que la Suisse n'ait pas de service civil et pas de tradition comme l'Année diaconale ne doit pas empêcher une attention soutenue à cette forme d'activité.

C'est dans cet esprit que le Comité suisse, un petit nombre de personnes, toutes très engagées, va essayer de travailler à l'avenir.

Alain SCHWAAR

La Chaux-de-Fonds

Managua, le 12 décembre 1985

Chers amis d'EIRENE, bonjour!

Je profite du voyage en Europe d'une connaissance pour vous envoyer quelques nouvelles, après un mois de séjour ici.

En ce qui concerne la situation générale tout d'abord : le fameux état d'urgence dont on a tant parlé en Europe passe ici absolument inaperçu. Les gens ne savent même pas exactement de quoi il s'agit, dès lors que ça ne touche absolument en rien leur vie quotidienne. La presse occidentale a dit beaucoup de mensonges à ce sujet. Par exemple que la liberté de se déplacer dans le pays était limitée. C'est faux. N'importe qui peut aller n'importe où sans aucune restriction sauf en ce qui concerne certaines zones de guerre, pour lesquelles il faut une autorisation. (Le Nicaragua n'est pas le Club Méditerranée!). En ce qui concerne la liberté de la presse, il y a trois quotidiens : deux pro-gouvernement et un d'opposition de droite. Ce dernier publie des articles de critique au gouvernement qui frisent la diffamation, sur un ton qu'aucun journal en Suisse n'oserait utiliser! La censure existe, mais elle porte exclusivement sur les informations à caractère militaire. (Ce qui était le cas dans tous les pays européens pendant la guerre, y compris en Suisse qui n'était pas directement en guerre!). Du point de vue de la liberté d'expression, le moins que l'on puisse dire, c'est que les gens n'ont absolument aucune crainte de dire tout haut ce qu'ils pensent, même quand c'est pour critiquer les autorités. N'importe où, dans les bus, les magasins etc., on entend des gens faire des commentaires sur les prix, sur les denrées qui manquent, sur le mauvais fonctionnement de certaines administrations, etc...

En fin, en ce qui concerne la liberté religieuse, nous venons de subir une semaine entière de festivités religieuses à l'occasion de l'immaculée conception (7 - 8 décembre), dont personnellement j'ignorais quasiment l'existence, mais qui ici est la fête religieuse la plus populaire avec Noël. Non seulement le gouvernement "tolère" ces manifestations religieuses, mais il les encourage même : on a vu Daniel Ortega distribuer des bonbons aux enfants devant un autel à la Vierge érigé devant le siège du gouvernement! (Imaginez un de nos Conseillers Fédéraux!...). A mon humble avis, les sandinistes en font presque un peu trop, mais ça n'empêche pas les fanatiques de hurler que la liberté religieuse est bafouée au Nicaragua, etc...

Du point de vue militaire, vous avez peut-être appris par la presse qu'un pas de plus a été franchi dans cette guerre, par la livraison de missiles SAM-7 par les Américains aux forces de la "contra". Un hélicoptère de l'armée nicaraguayenne a été abattu par un de ces missiles, faisant 15 morts. Si l'utilisation de ces missiles se généralise, l'armée sandiniste va prendre un sacré coup.

A Managua, on peut parfaitement vivre en ignorant tout de la guerre, à condition de ne pas avoir des proches morts au combat et de ne pas lire les journaux. Mais dans d'autres régions plus au Nord, la guerre est beaucoup plus présente, et freine tous les projets de développement que le gouvernement aimerait réaliser car le peu de ressources matérielles et humaines est consacré à la défense.



Après ce bref tour d'horizon, voici quelques précisions sur le travail que j'ai effectué jusqu'ici :

Dans un premier temps, pour me mettre dans le bain, j'ai parcouru l'ensemble des lois nicaraguayennes. Ensuite, on m'a demandé d'établir un tableau comparatif qui montre les principales différences entre la Constitution du temps de Somoza et la Constitution élaborée après la Révolution en 1979, en mentionnant également les modifications ou adjonctions proposées par l'organisation des femmes (AMNLAE) en vue de l'élaboration de la nouvelle Constitution. Dans ce même ordre d'idée, on m'a demandé de rédiger un petit document exposant le contenu des différents principes qu'AMNLAE veut faire introduire dans la nouvelle Constitution en faveur des femmes. J'ai également rédigé deux textes qui ont été envoyés à un quotidien et publiés comme lettres de l'Oficino Legal de la Mujer, dans lesquels on critiquait le contenu machiste de dessins "humoristiques" qui avaient paru dans la presse ainsi que le contenu discriminatoire d'une annonce d'offre d'emploi. Il faut reconnaître que la presse est très ouverte et qu'elle publie volontiers de telles contributions.

A part ça, j'ai également dû élaborer un document sur le thème de l'avortement. En effet, l'avortement est toujours illégal ici (c'est une vieille loi du temps de Somoza qui s'applique), et la presse a commencé une campagne en faveur d'une décriminalisation de l'avortement, d'une éducation sexuelle, de la diffusion de contraceptifs, etc.... C'est un événement tout-à-fait historique, car jusqu'ici l'avortement était un thème tabou. On va voir si l'Eglise officielle va tolérer une décriminalisation de l'avortement, la bataille va être rude!

Voilà en gros ce que j'ai fait ce premier mois.

En janvier, nous allons commencer à réaliser des séminaires dans les différentes régions du pays, sur les thèmes juridiques qui concernent les femmes. Pour nous préparer, nous allons suivre ces prochains jours un séminaire de méthodologie.

A Noël et jusqu'à mi-janvier, je vais aller participer à la récolte du café dans une région du Nord du pays.

Salutations amicales à tous et à bientôt.

Joyeux Noël et bonne année!

Anne-Marie BARONE

ILS SONT ZAÏROIS. LUI, APPELONS-LE JEAN, A DÛ FUIR LE ZAÏRE SUITE À SON REFUS DE COLLABORATION AVEC LES AUTORITÉS DE SON PAYS POUR LA SURVEILLANCE DE L'ACTIVITÉ DE COMPATRIOTES RÉFUGIÉS DANS UN PAYS EUROPÉEN. IL ABOUTIT AU DÉBUT 1984 À FRIBOURG. PUIS SA FEMME, JEANNE, LE REJOINT. ILS ONT DEUX ENFANTS : PIERRE (3 ANS) ET PAUL (6 ANS). ILS SONT PRIS EN CHARGE PAR LA CROIX-ROUGE ET PLACÉS DANS UN "REFUGE" AUX SCIERNES D'ALBEUVE (EN GRUYÈRE).

AU DÉBUT 1985, AVEC MA FEMME ET QUELQUES AMIS, NOUS LEUR TROUVONS À LAUSANNE UN LOGEMENT ET DU TRAVAIL POUR LUI.

MALHEUREUSEMENT, LEUR DEMANDE D'ASILE EST REFUSÉE ET ILS DOIVENT QUITTER LA SUISSE AU PLUS TARD LE 30 NOVEMBRE 1985. LUI, EFFRAYÉ PAR L'ATTITUDE DE NOS AUTORITÉS ET RISQUANT SA VIE S'IL RENTRE AU PAYS, DÉCIDE DE "DISPARAÎTRE" ET DE CHERCHER REFUGE DANS UN AUTRE PAYS. ELLE, NE VOULANT PAS INFLIGER DE NOUVELLES PÉRÉGRINATIONS SANS FINS À SES ENFANTS ET COMPTANT SUR LE RELATIF RESPECT QU'A ENCORE L'AFRICAIN DE SON PAYS POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS, CHOISIT DE RENTRER AU ZAÏRE.

MA FEMME L'ACCOMPAGNE DANS SES DÉMARCHES AVEC LA POLICE CANTONALE VAUDOISE, AINSI QUE LE JOUR DU DÉPART. MAIS, PRISE PAR D'AUTRES OBLIGATIONS, ELLE NE PEUT RESTER QU'UN MOMENT AVEC JEANNE ET SES ENFANTS DANS UNE SALLE D'ATTENTE DE LA POLICE.

LAISSONS À JEANNE LE SOIN DE RACONTER CE QU'ELLE A ENSUITE VÉCU.

CLAUDE ET BERNARD GRANGIER

Kinshasa, le 10 décembre 1985

Bien chère Claude, bonjour,

Je crois que tu te demandes pourquoi ce silence et tu attends de nos nouvelles. Sinon, nous avons bien voyagé. Seulement c'était dur à Genève. A Lausanne, dès que tu étais partie, tout d'un coup pas même cinq minutes, il y a eu un policier qui est venu nous enfermer à clef dans la salle où nous étions jusqu'à 10 h.45. Après, deux policiers nous ont conduits en voiture à l'aéroport de Genève. Arrivé à l'aéroport, l'un d'eux est descendu avec mes bagages et l'autre nous a conduits à la gendarmerie qui se trouve tout près de l'aéroport, disons à l'aéroport même. Après quelques minutes, il vient avec un gendarme. Il me dit qu'ici c'est une autre organisation, ce n'est plus le canton de Lausanne qui dirige. C'est comme ça, on va vous mettre quelque part. Il me dit de le suivre avec les enfants. Je vais. Il me présente une cellule. Il y en avait trois ou quatre. Il me dit que c'est le système. Je lui demande pourquoi. Il me dit que c'est comme ça. Tout de même entre quand même, mais que les enfants ne fassent pas de bruit; je ne vais pas fermer à l'extérieur, mais il ne faut pas sortir, sinon on saura que je ne vous ai pas fermé, parce que nous rentrons à Lausanne; vous restez avec eux, vous allez rester jusqu'à 13 h.30." C'était 11 h.15. Je suis restée dans la cellule avec mes enfants. Paul qui me demandait : "maman, ça c'est une prison ? Regarde les murs!" C'était sale et les gens avaient piétiné sur les murs et ils y avaient écrit partout. Il me demande : "mais pourquoi on nous a mis ici ?" Après 40 minutes, les enfants voulaient aller uriner. J'ai sonné; il n'y avait personne qui faisait signe de vie. Comme c'était

ouvert, j'ai attendu 15 minutes. Personne n'est venu. Je suis sortie avec les enfants. En rentrant, leur chef et deux autres sont venus me demander comment sommes-nous sortis. Ils m'ont grondée. Je leur ai expliqué, mais ils ne voulaient pas m'écouter. Après ils nous ont fermés.Cette fois-ci, le policier de Lausanne n'était plus là. Vers 12 h.30 Pierre avait faim. Il commençait de pleurer. A 13 h. j'ai sonné pour lui donner de l'eau. Personne ne venait nous ouvrir; il criait vraiment. C'était dur. Il criait : "j'ai faim maman, je veux aller au Zaïre!" Et Paul qui me disait : "plus jamais maman, tu nous amènes ici pour suivre papa. Plus jamais, tu entends ce que je te dis!" Ils sont venus me demander pourquoi je sonnais. Pierre a bu de l'eau et on nous a encore enfermé. Il pleurait toujours jusqu'à être endormi. J'attendais jusque 14 h.15, ils sont venus nous ouvrir. Cette fois-ci, ce ne sont plus les gendarmes en gris, mais deux policiers en vert. Ils étaient avec une voiture. Ils nous ont conduits jusqu'à la salle d'attente et m'ont remis le billet et mes pièces d'identités, celles de Jean n'y étaient pas. Comme on devait aussi réparer l'avion à Zurich, nous avons pris un autre à 14 h.30 pour rejoindre le nôtre à Zurich. Arrivé à Zurich, on devait attendre jusque 16 h.40, parce qu'on réparait toujours l'appareil. Nous sommes descendus heureusement dans la salle d'attente. Il y avait un endroit où je pouvais acheter quelque-chose. Jusque là les enfants n'avaient pas mangé, sauf pendant le vol Genève-Zurich. Ils avaient bu du coca. Je leur ai acheté des sandwichs pour attendre l'heure du vol. C'était dur surtout à Genève dans la cellule. J'avais remarqué aussi devant les deux autres cellules qu'il y avait des Zaïrois parce que devant les portes il y avait aussi leurs bagages à main comme chez la nôtre. Nous avons décollé à 16 h.50 avec une escale à Douala (Cameroun). Nous sommes arrivés à Kinshasa à 2 h. du matin. Heureusement mes soeurs étaient là. A chaque stade, il fallait donner quelques chose. Nous sommes partis de l'aéroport. Après un ou deux km nous avons remarqué des gendarmes avec leur Land Rover qui nous faisaient signe de nous arrêter. Nous sous sommes arrêtés. Ils nous ont compliqué tout ça. Ils voulaient avoir de l'argent. Nous avons donné quelque-chose. Ils sont partis. Nous sommes partis après 20 minutes. Il y avait d'autres qui nous poursuivaient. Cette fois, mes soeurs ont refusé de donner quelque-chose parce que c'était trop. Après discussions, ils sont partis. Mais le jour où je suis allée chercher mes histoires à l'aéroport (une malle et deux vélos des enfants) ils m'ont suivie jusqu'à la maison. On ne pouvait pas échapper au contrôle des gens de la sécurité. Ils m'ont suivie à la maison jusqu'à faire sortir leurs armes. Ils m'ont demandé si j'étais seule en Suisse ou mariée. Je leur ai dit que j'étais célibataire. Ils ont fouillé la malle comme il faut. Ils n'ont rien trouvé, mais ils exigeaient quelque-chose. Je leur ai donné un montant. Ils n'ont pas voulu car ils ont trouvé le montant très peu. Discussion sur discussion. J'ai ajouté. Ils ont fait à peu près une heure, puis ils sont partis.

Jusqu'aujourd'hui, je n'ai pas encore reçu de lettre de Jean. J'attends toujours de ses nouvelles. La semaine prochaine, je vais commencer les démarches pour réintégrer là où je travaillais. Déjà Paul me demande tous les jours : "maman, tu as repris le travail ? Mais si tu ne reprends pas, nous sommes morts maman. Comment est-ce que nous allons vivre ?". Sinon dans l'ensemble ça va un peu. Il y a beaucoup d'expulsions, avant notre vol il y a eu deux avions avec des Zaïrois expulsés. Pour notre vol, il n'y avait pas beaucoup. Ceux qui rentraient nombreux chaque fois il y a des bus de la sécurité qui viennent les chercher. Pour qu'on vous libère, ta famille doit payer 25'000 Z., à peu près 1'000.- FS.

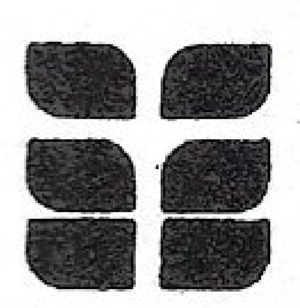
Merci encore à tout le monde pour tous les services que vous nous avez rendus pendant et après notre séjour en Suisse.

Que le bon Dieu vous bénisse tous pour que vous puissiez continuer toujours dans la bonne voie.

Jeanne







Pain pour le prochain
Chemin du Boisy 3
1004 Lausanne
Tél. (021) 36 30 77
CCP 10-26487



Action de carême
Case 103
1000 Lausanne 13
Tél. (021) 27 88 81
CCP 10-15955

FESTIVAL DE FILMS DU TIERS-MONDE (Suite) :

Après les projections de Fribourg, certains films vont circuler à travers la Suisse romande, comme suit:

GENEVE: – au ciné-club de l'IUED, le 6 fév. "Hasta cierto punto" (Cuba), le 13 fév. "Gregorio" (Pérou), le 27 fév. "Cabra marcado para morer" (Brésil) et le 6 mars "Dakhal" (Inde);
– au CAC, le 3 mars "Le médecin de Gafiré" (Niger).

LAUSANNE: la Cinémathèque suisse projète 12 films du 27 janvier au 12 février.

SAIGNELEGIER: le 4 février, "Le Médecin de Gafiré", au ciné-club de la ville.

DELEMONT: le 15 fév., "L'Ombre de la Terre" (Tunisie), au ciné-club.

LA CHAUX DE FONDS: les 14, 15, 16 mars, 5 films seront proposés (programme non encore fixé).

SION: projections prévues le 28 fév. et les 4, 7, 11, 14 et 18 mars (programme non encore fixé).

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS: adressez-vous à l'Office catholique du Cinéma, Industrie 8, 1700 Fribourg. Un catalogue peut être commandé à cette adresse (Frs 5.--), qui vous renseigne sur tous les films et sur leurs réalisateurs.(mk)

REDACTION :
AV. JUSTE-OLIVIER 11
CH-1006 LAUSANNE
CCP 10-10 580

EIRENE
SERVICE CHRETIEN
INTERNATIONAL POUR LA PAIX
COMITE SUISSE
C.P. 2262
CH-2300 LA CHAUX-DE-FONDS 2
CCP 23-5 046

FSF
FRERES SANS FRONTIERES
GRAND-RUE 34
CH-1700 FRIBOURG
CCP 17-7786

GVOM
RUE DU DR TIECHE 22
CH-2732 RECONVILIER
CCP 10-20968

INTERROGATION parait huit fois par année. Il est adressé aux membres de nos organismes selon les statuts

CHANGEMENT D'ADRESSE : PRIERE DE L'ANNONCER DIRECTEMENT AU MOUVEMENT CONCERNE

J.A. 1033 CHESEAUX-SUR-LAUSANNE

Impression: Atelier offset J-D.Perrin, Av.de Morges 161, 1004 Lausanne